

Lancement enquête de coûts en psychiatrie 2022

4 avril 2023

Enquête de coût psychiatrie 2022

Ordre du jour



1

Informations
générales l'enquête

3

Les documents de
l'enquête

2

Le recueil des
données de l'enquête

4

Le dispositif
technique

1. Informations générales de l'enquête

L'équipe ATIH

Enquête de coûts psy

- Olivier SERRE, contrôleur de gestion
- Sylvain DEVANT, contrôleur de gestion
- Aurélie RIGAUD, statisticienne
- Dr Anis ELLINI, médecin DIM

- Une adresse mail : enquete.psy@atih.sante.fr

L'enquête de coût en psychiatrie

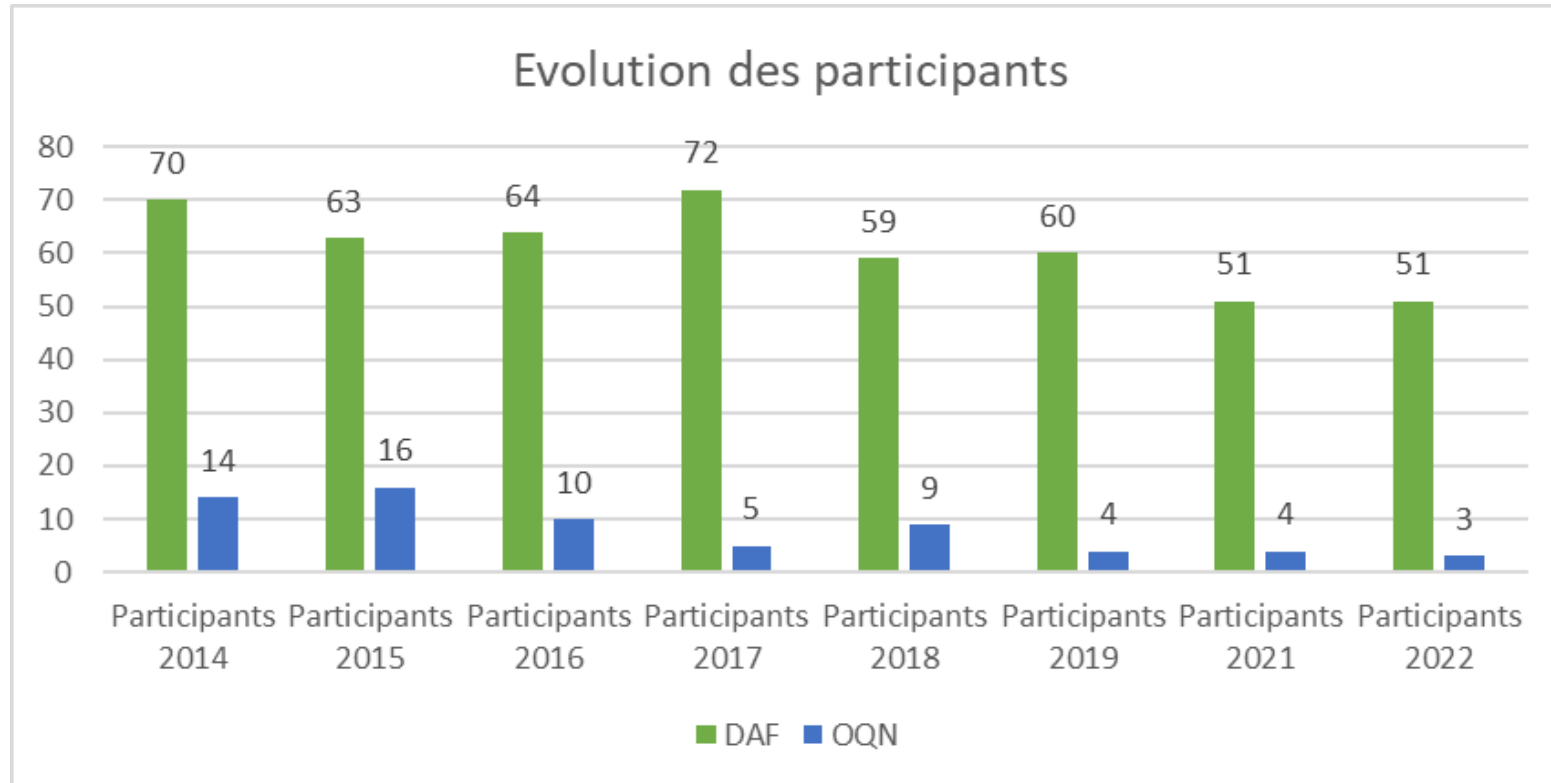
Qualité et robustesse

- 2 idées directrices :
 - **QUALITE DES DONNEES D'ACTIVITE**
 - **ROBUSTESSE DES COUTS**
- ➔ Prérequis indispensable pour la poursuite des travaux sur la mesure des coûts en psychiatrie !

Enquête de coût psy 2022

Evolution de l'échantillon

- **L'échantillon 2022 se compose de 54 établissements (51 DAF et 3 OQN).**



Echantillon
sur le site internet

Enquête de coût psy 2022

Calendrier

- **Pour les établissements :**

- **Courant avril 2023** : Mise en ligne des outils et prise de contact du superviseur avec tous les établissements
- **30 juin 2023** : Premier dépôt des données sur la plateforme par l'établissement
- **30 juillet 2023** : Dernier dépôt des données sur la plateforme par l'établissement

- **Pour les superviseurs :**

- Bilan préalable : A retourner à l'ATIH au plus tard le **30 juin 2023**.
- Le rapport de supervision est remis au plus tard 2 semaines après la dernière date de dépôt de données par l'établissement sur la plateforme ATIH si celle-ci a lieu avant le **15/07/2023**.
 - Si l'établissement dépose ses données après cette date, alors le superviseur dispose de 3 semaines pour réaliser le rapport de supervision.

Enquête de coût psy 2022

Communication & Mises en ligne

- **03 avril 2023**

- Envoi d'un mail à tous les participants pour leur fournir leurs données du RIMP M12 validé ARS (dans le cadre du rapprochement des UO RIMP/RTC)

- **Courant avril 2023**

- Logiciel ARCAAnH
- Plateforme e-RTC et e-RTC Psy (pour les identifiants établissements)

- **Mi mai 2023**

- Dépôts autorisés sur la plateforme e-RTC Psy
- Guide de lecture des tableaux de contrôle

2. Le recueil des données de l'enquête

Le découpage analytique *Ambulatoire*

- Le découpage analytique de l'ambulatoire a évolué pour les recueils pourtant sur l'année 2022 pour tenir compte **des évolutions du RIMP**.
 - Il est demandé aux établissements qui en ont la capacité de distinguer les sections CMP et équipes mobiles **en fonction du lieu de prise en charge du patient**.
 - Pour aider les établissements, le nouveau découpage de l'arbre analytique s'accompagne des 2 précisions suivantes :
 - Un recodage des sections d'analyse a été opéré pour donner du sens à la codification.
 - Pour chaque section d'analyse, il est mis en vis-à-vis la correspondance avec le RIMP : Forme d'activité et/ou Code Lieu.
- ⇒ Se référer également au fichier Excel « Focus Arbre analytique Psy » disponible sur la page internet de l'enquête de coûts : <https://www.atih.sante.fr/enquete-de-couts-2022-en-psychiatrie>

Le découpage analytique

Autres activités

- La catégorie « Activités spécifiques » a été renommée en « Autres activités » afin d'éviter les confusions avec la notion d'activités spécifiques telle qu'elle apparaît dans la réforme du financement.
- Les points suivants sont rappelés dans l'enquête de coûts :
 - Toute activité qui est codable par le RIMP doit apparaître dans les sections d'analyse cliniques dédiées.
 - Toute activité qui n'est pas codable par le RIMP doit apparaître dans les sections d'analyse de la catégorie « Autres activités ».
- Ainsi :
 - L'UHSA, qui est une activité spécifique, au sein de la réforme du financement, se code dans le RIMP. Aussi, elle sera identifiée dans une SA clinique dédiée.
 - La prévention du suicide « Dispositif Vigilans » ne se code pas au RIMP. On retrouvera les charges de cette activité dans la catégorie « Autres activités ».
- **L'enquête de coûts vise à identifier les charges de l'ensemble des activités psy de l'établissement, qu'elles soient codables ou non dans le RIMP, qu'elles soient cliniques ou autres.**

Le logiciel ARCAⁿH

Les nouveautés

- **Aucune nouveauté !**



3. Les documents de l'enquête

Le document de consignes spécifiques

Les nouveautés

- Les principales modifications de consignes
 - Précisions sur le découpage analytique de l'ambulatoire
 - Vu dans le § « nouveautés de l'arbre analytique »
 - Focus sur les SA « Autres activités »
 - Vu dans le § « nouveautés de l'arbre analytique »
 - Ajout d'un thème « Analyses et justifications des atypies »

Les outils de la supervision

Nouveautés

- Bilan Préalable (BP)
 - Les superviseurs Kalitis prendront contact avec vous dans les prochains jours pour fixer un RV afin d'établir le Bilan Préalable.
- Le rapport de Supervision (RS)
 - C'est le document de synthèse : les commentaires du superviseur sont une aide à l'analyse des résultats.
 - Des évolutions sont en cours de finalisation afin de renforcer la qualité des données de l'EC Psy en incitant à analyser des points ciblés.

Les tableaux de contrôle

Nouveautés

- Création du TdC 2.5. « Comparaison RTC/RIMP par SAC simplifiée »
- Modifications à venir des autres TdC
 - En cours de réflexion pour simplifier les tableaux de contrôle
 - Pas d'évolution prévue pour l'EC 2022.
 - Des réflexions autour d'une refonte des tableaux de contrôle Psy pour les prochains recueils sont néanmoins en cours.

4. Le dispositif technique

Les plateformes eRTC PSY /PLAGE/GED

- Aucune nouveauté !
- Avoir votre compte PLAGE à jour

ERTC-PSY

Gestionnaire des fichiers (GF)

Accès la GED

Site des établissements

- Les sites des établissements sont **en cours de construction** sur la GED :
- <https://ged-enc.atih.sante.fr/share>

The screenshot displays a document management interface for a hospital (CH XXXX). The interface includes a navigation sidebar on the left with sections for 'Documents' (listing 'Tous les documents', 'Modifiés par moi', 'Modifiés par d'autres', 'Récemment modifiés', 'Récemment ajoutés', 'Mes favoris') and 'Fichiers' (listing 'Documents', 'SANITAIRE', '2019', 'Etablissement', 'Referent', 'Superviseur', 'dossier-permanent'). The main content area shows a breadcrumb path: 'Documents > SANITAIRE > 2019'. Below this, there is a list of three folders: 'Etablissement' (modified by a user in the last year), 'Referent' (modified by a user in the last 12 months), and 'Superviseur' (modified by Administrator in the last year). The interface also features a top navigation bar with 'Tableau de bord du site', 'Espace documentaire', and 'Liens', and a bottom navigation bar with 'Sélectionner', '+ Créer...', 'Importer dans l'entrepôt', and 'Éléments sélectionnés...'. The page number '1 - 3 sur 3' is visible at the bottom of the main content area.

Pour finir...

Pour finir...

- Prise de contact par les superviseurs
- Une adresse mail : enquete.psy@atih.sante.fr

Merci de votre attention

**Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr